

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

AS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- N° 003731

127547.  Optique  Autres

Maladie  Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2473 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HADDOUD NAÏVA

Date de naissance : 27/05/1953

Adresse : 127 B2 RAPP yacout 3<sup>e</sup> étage DRY

CA 44100 Casablanca

Tél. : 0663355119 Total des frais engagés : 374,80 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdelhamid Moustaghfir  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
Tél: 0522 26 53 53 - Fax: 0522 26 53 55  
14, Bd de Paris 1<sup>er</sup> étage N 10 Casablanca

Date de consultation : 14 JUIL. 2022

Nom et prénom du malade : Hammam el ben Abdellah ABDELLAH

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Maladie Rythmique de l'oreillette

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 30/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4 JUIL.	2022	CS+ECG	300 Dh	Dr. Abdelhamid Moustaghfir Professeur de cardiologie Rhumologie interventionnelle Tél: 0522 26 53 53 - Fax: 0522 26 53 53 14 Bd. de Poly 1000 00100 Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE DES HABOUS</b> <b>MEFIOUT MOUNTA</b> <b>73, Bd. Victor Hugo Casablanca</b> <b>Tél. 05 22 44 93 38</b>	2.9.2 2.9.2	74,80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ~~ou~~ de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelhamid Moustaghfir

Casablanca le 29/7/2022

Assistant des hôpitaux des Armées -Français –  
Ancien enseignant (PES) à la Faculté de médecine de Rabat  
Ancien médecin chef du service de rythmologie  
de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V  
Ancien Président de la Société Marocaine de cardiologie

## Ordonnance

Mr EL FOUARACHE Abdellah

1. Megaflox 500 : 1 comp matin et soir pendant 5 jours  
*74,80* *AS*
2. changement de pansement de manière sétrile un jour sur deux pendant 15 jours
3. Ablation du fil cutané le 10 ème jour de préférence dans la structure où la prothèse a été implantée
4. consultation avec le cardiologue traitant à l'ablation du fil.
5. consultation de suivi du pacemaker dans deux mois. Merci de prendre dès maintenant rendez vous au 0522265353

74,80

Dr. Abdelhamid Moustaghfir  
Professeur de cardiologie  
Rythmologue francophone  
Tel : 05 22 26 53 55  
14, Bd. de Paris 1er étage N°10 - Casablanca